



Deuxième trimestre de 2026

États financiers consolidés résumés
et notes complémentaires
NON AUDITÉS INTERMÉDIAIRES



Le 11 août 2026

 **AIR CANADA**

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Non audité (en millions de dollars canadiens)		30 juin 2026	31 décembre 2025
ACTIF			
Courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		4 517 \$	2 795 \$
Placements à court terme		2 494	2 730
Total de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme		7 011	5 525
Créances clients		1 416	1 292
Stocks de carburant d'aviation		299	214
Stocks de rechange et fournitures		294	276
Charges payées d'avance et autres actifs courants		578	609
Total de l'actif courant		9 598	7 916
Placements, dépôts et autres actifs		870	959
Immobilisations corporelles	Note 12	15 272	14 515
Actifs au titre des régimes de retraite		2 711	2 513
Impôts sur le résultat différés		740	774
Immobilisations incorporelles		1 261	1 265
Goodwill		3 273	3 273
Total de l'actif		33 725 \$	31 215 \$
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et charges à payer		4 719 \$	4 513 \$
Produits passages perçus d'avance		6 069	4 814
Produits différés d'Aéroparc et autres produits différés		1 798	1 840
Partie courante de la dette à long terme et des obligations locatives	Note 4	3 377	2 967
Total du passif courant		15 963	14 134
Dette à long terme et obligations locatives	Note 4	9 417	8 609
Produits différés d'Aéroparc et autres produits différés		2 801	2 779
Passif au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel		1 481	1 534
Provisions liées à la maintenance		1 143	1 341
Autres passifs non courants		171	154
Impôts sur le résultat différés		73	73
Total du passif		31 049 \$	28 624 \$
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES			
Capital-actions		2 164	2 275
Surplus d'apport		173	166
Réserve de couverture		(34)	(3)
Cumul des autres éléments du résultat global		(43)	(49)
Bénéfices non répartis		416	202
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires		2 676	2 591
Total du passif et des capitaux propres attribuables aux actionnaires		33 725 \$	31 215 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

		Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)		2026	2025	2026	2025
Produits d'exploitation					
Passages	Note 10	5 576 \$	5 031 \$	10 368 \$	9 362 \$
Fret	Note 10	325	253	584	503
Autres		365	348	1 099	963
Total des produits		6 266	5 632	12 051	10 828
Charges d'exploitation					
Carburant d'aviation		1 713	1 148	2 907	2 334
Salaires et charges sociales	Note 3	1 740	1 247	2 993	2 386
Dotation aux amortissements et dépréciation		546	491	1 052	986
Redevances aéroportuaires et de navigation		446	407	836	764
Maintenance avions		364	341	721	674
Frais de vente et de distribution		293	275	586	540
Frais d'achat de capacité		232	219	465	439
Coûts liés à la portion terrestre des forfaits		164	157	596	530
Technologies de l'information		143	151	330	343
Restauration et services à bord		180	173	353	310
Autres	Note 11	660	605	1 310	1 212
Total des charges d'exploitation		6 481	5 214	12 149	10 518
Bénéfice (perte) d'exploitation		(215)	418	(98)	310
Produits (charges) autres que d'exploitation					
Profit (perte) de change		(4)	(190)	99	(201)
Produits d'intérêts		58	59	114	134
Charges d'intérêts	Note 4	(158)	(168)	(317)	(346)
Intérêts incorporés		23	13	33	26
Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur	Note 9	(6)	6	(3)	60
Perte aux règlements de dette	Note 4	-	-	(56)	-
Profit à la cession-bail d'actifs	Note 12	36	-	82	-
Autres	Note 11	(50)	(35)	(47)	(47)
Total des charges autres que d'exploitation		(101)	(315)	(95)	(374)
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat		(316)	103	(193)	(64)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	Note 5	138	83	63	148
Bénéfice net (perte nette) de la période		(178) \$	186 \$	(130) \$	84 \$
Bénéfice net par action					
Bénéfice (perte) par action – résultat de base	Note 7	(0,63) \$	0,58 \$	(0,45) \$	0,26 \$
Bénéfice (perte) par action – résultat dilué		(0,63) \$	0,51 \$	(0,45) \$	0,10 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.


ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Non audité (en millions de dollars canadiens)		Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2026	2025	2026	2025
Résultat global					
Bénéfice net (perte nette) de la période		(178) \$	186 \$	(130) \$	84 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts :					
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	Note 5				
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel (montant net)	Note 3	466	94	504	120
Réévaluations des placements en titres de capitaux propres		4	7	6	1
Éléments qui seront reclassés en résultat net					
Dérivés liés au carburant désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Note 9	(211)	16	(31)	16
Total du résultat global		81 \$	303 \$	349 \$	221 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Capital-actions	Surplus d'apport	Réserve de couverture	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires
1 ^{er} janvier 2025	2 612 \$	149	—	(48) \$	(325) \$	2 388 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	84	84
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel (montant net)	—	—	—	—	120	120
Réévaluations des placements en titres de capitaux propres	—	—	—	1	—	1
Dérivés liés au carburant désignés comme couvertures de flux de trésorerie	—	—	16	—	—	16
Total du résultat global	—	—	16	1	204	221
Rémunération fondée sur des actions	—	11	—	—	—	11
Actions rachetées et annulées dans le cadre de l'offre publique de rachat (note 6)	(327)	—	—	—	(506)	(833)
30 juin 2025	2 285 \$	160 \$	16	(47) \$	(627) \$	1 787 \$
1 ^{er} janvier 2026	2 275 \$	166 \$	(3)	(49) \$	202 \$	2 591 \$
Bénéfice net (perte nette)	—	—	—	—	(130)	(130)
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel (montant net)	—	—	—	—	504	504
Réévaluations des placements en titres de capitaux propres	—	—	—	6	—	6
Dérivés liés au carburant désignés comme couvertures de flux de trésorerie	—	—	(31)	—	—	(31)
Total du résultat global	—	—	(31)	6	374	349
Rémunération fondée sur des actions	1	7	—	—	—	8
Actions rachetées et annulées dans le cadre de l'offre publique de rachat (note 6)	(112)	—	—	—	(160)	(272)
30 juin 2026	2 164 \$	173 \$	(34)	(43) \$	416 \$	2 676 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités suivantes				
Exploitation				
Bénéfice net de la période	(178) \$	186 \$	(130) \$	84 \$
Ajustements au titre du rapprochement avec les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation				
Impôts sur le résultat différés	Note 5	(170)	(69)	(135)
Dotation aux amortissements et dépréciation		546	491	1 052
Perte (profit) de change		5	170	(128)
Déficit de la capitalisation des régimes d'avantages du personnel sur la charge de ces régimes		384	35	402
Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur	Note 9	6	(6)	3
Perte aux règlements de dette	Note 4	-	-	56
Variation des provisions au titre de la maintenance		40	41	83
Profit à la cession-bail d'actifs	Note 12	(36)	-	(82)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		28	14	1 315
Autres		26	33	13
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	651	895	2 449	2 421
Financement				
Produits des emprunts	Note 4	291	-	569
Réduction de la dette à long terme et des obligations locatives	Note 4	(297)	(647)	(801)
Actions rachetées aux fins d'annulation	Note 6	(130)	(500)	(267)
Émission d'actions		-	-	1
Frais de financement	Note 4	-	-	(4)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	(136)	(1 147)	(502)	(1 708)
Investissement				
Placements à court terme (montant net)		160	564	270
Cessions de placements à long terme		225	414	473
Achats de placements à long terme		-	(26)	(354)
Achats d'immobilisations corporelles et incorporelles		(695)	(712)	(1 172)
Produit tiré de la cession-bail d'actifs	Note 12	218	-	501
Autres		1	1	7
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(91)	241	(275)	104
Effet du cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	39	(14)	50	1
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	463	(25)	1 722	818
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	4 054	3 361	2 795	2 518
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	4 517 \$	3 336 \$	4 517 \$	3 336 \$
Paievements d'intérêts en trésorerie	Note 4	99 \$	104 \$	275 \$
Paievements d'impôts sur le résultat en trésorerie		15 \$	13 \$	44 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

Notes complémentaires des états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités)
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les états financiers consolidés résumés non audités intermédiaires ci-joints (les « états financiers ») sont ceux d'Air Canada. « Air Canada » renvoie, selon le contexte, à Air Canada seulement, à Air Canada et à une ou plusieurs de ses filiales, dont ses principales filiales actives lui appartenant en propre, soit Aéroplan inc. (« Aéroplan »), Société en commandite Touram, qui exerce ses activités sous la dénomination Vacances Air Canada^{MD} (« Vacances Air Canada ») et Air Canada Rouge S.E.C., qui exerce ses activités sous la dénomination Air Canada Rouge^{MD} (« Air Canada Rouge »), ou à une ou plusieurs de ces filiales. Se reporter à la note 13, *Événement postérieur à la date de clôture* pour obtenir des renseignements sur un investissement minoritaire dans Aéroplan.

Air Canada est constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Son siège social est situé au 7373, boulevard Côte-Vertu Ouest, à Saint-Laurent (Québec).

Air Canada connaît généralement une hausse de la demande pour ses services aux deuxième et troisième trimestres de l'année civile et qui est principalement attribuable à un nombre élevé de voyageurs d'agrément privilégiant les déplacements au printemps et en été. Les résultats financiers pour le semestre clos le 30 juin 2026 ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats financiers de l'exercice complet.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Air Canada établit ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR »), tels qu'ils sont définis dans le *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* (le « Manuel de CPA Canada »), qui intègre les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les présents états financiers ont été établis conformément aux IFRS applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Conformément aux PCGR, les présents états financiers n'incluent pas toutes les informations financières que doivent contenir les états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels d'Air Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. De l'avis de la direction, les présents états financiers rendent compte de tous les ajustements nécessaires pour donner une image fidèle des résultats de la période intermédiaire présentée.

Le Conseil d'administration d'Air Canada a approuvé les présents états financiers pour publication le 11 août 2026.

Les présents états financiers ont été établis en fonction des méthodes comptables présentées à la note 2 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice 2025.

Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers*, qui modifie IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* (les « modifications »). Les modifications de portée limitée clarifient les indications concernant le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise; les modifications clarifient également la date à laquelle un actif financier ou un passif financier est décomptabilisé, y compris lorsqu'il est réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications visent à tenir compte de la diversité des pratiques en précisant que les créances et les dettes fournisseurs réglées de manière électronique ne doivent être décomptabilisées que lorsqu'une société a transféré le contrôle sur la trésorerie et qu'elle n'est plus soumise aux risques liés au règlement, qui peuvent survenir après le moment où le paiement est effectué. Une entité peut choisir une méthode comptable pour décomptabiliser un passif financier réglé au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement lorsque ces critères sont remplis. Cette option ne s'applique pas aux paiements effectués par chèque, qui continuent d'être décomptabilisés uniquement au moment de leur règlement. Les modifications sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026.

Air Canada a adopté ces modifications, qui n'ont eu aucune incidence significative sur l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2026, soit la date de l'adoption. Air Canada a choisi une méthode comptable pour décomptabiliser les passifs financiers réglés au moyen de systèmes de paiement électronique avant la date de règlement lorsque les critères décrits ci-dessus sont remplis. Les modifications ont été appliquées de façon prospective, et les données comparatives n'ont pas été retraitées.

Normes comptables publiées mais non encore entrées en vigueur

La norme comptable suivante publiée par l'IASB n'a pas encore été adoptée par Air Canada.

IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui énonce des dispositions relatives à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers. IFRS 18 remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*, mais reprendra nombre des exigences d'IAS 1. La norme introduit de nouveaux sous-totaux définis à présenter dans l'état consolidé des résultats, des informations à fournir sur les indicateurs de performance définis par la direction en lien avec l'état des résultats et des exigences quant au regroupement de l'information. IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, l'adoption anticipée étant permise. Air Canada appliquera la norme à compter du 1^{er} janvier 2027, et ce, de manière rétrospective avec retraitement des données de la période comparative. IFRS 18 modifiera la présentation de l'état consolidé des résultats, les produits et les charges étant présentés dans trois catégories (exploitation, investissement et financement). De ce fait, tous les éléments actuellement inscrits dans les produits (charges) autres que d'exploitation à l'état consolidé des résultats seront touchés, en particulier la présentation du profit ou de la perte de change, car ils peuvent être liés à plus d'une catégorie conformément à la nouvelle norme.

Air Canada continue d'évaluer l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés, à mesure qu'elle effectue son plan de mise en œuvre d'IFRS 18. Au cours de la période, la direction a poursuivi le développement des processus et des systèmes nécessaires en raison des nouvelles dispositions relatives à la présentation, y compris un modèle de suivi des dérivés conçu pour identifier et classer les profits ou les pertes de change et les profits ou les pertes sur des dérivés dans la bonne catégorie de l'état des résultats. De plus, la direction a complété un retraitement préliminaire des données comparatives du premier trimestre de 2026, au moyen du mode de présentation d'IFRS 18, à des fins de revue interne. Les activités de mise en œuvre se poursuivent, ce qui comprend les procédures de validation et de rapprochement. La direction ne s'attend actuellement à aucun problème significatif en ce qui concerne la conformité à la norme lors de son adoption.

3. SALAIRES ET CHARGES SOCIALES

Éléments liés à la main-d'œuvre

Au deuxième trimestre de 2026, Air Canada a conclu une convention collective d'une durée de quatre ans avec Unifor. Air Canada a comptabilisé un coût des services passés unique de 132 M\$ au deuxième trimestre de 2026 afin de tenir compte des modifications comprises dans la nouvelle convention collective conclue avec Unifor. Certaines de ces modifications sont conditionnelles à des positions financières futures de solvabilité des régimes de retraite. Les modifications des hypothèses relatives à ces augmentations conditionnelles sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global à titre d'écarts actuariels. L'incidence nette de ces modifications est financée à même l'excédent du régime de retraite agréé canadien et ne devrait pas avoir d'incidence sur la situation de trésorerie d'Air Canada.

Au deuxième trimestre de 2026, Air Canada a également comptabilisé une charge de 20 M\$ en raison d'un coût des services passés lié aux prestations, ce qui s'explique par un changement législatif.

Actif des régimes de retraite

Comme il est décrit à la note 9 des états financiers consolidés annuels de 2025, 17 646 765 actions d'Air Canada, détenues en fiducie, qui ont été émises en 2009 dans le cadre des accords de capitalisation des régimes de retraite conclus avec tous les syndicats canadiens représentant des groupes d'employés d'Air Canada, sont comprises dans l'actif des régimes de retraite utilisé pour déterminer aux fins comptables l'obligation nette au titre des prestations de retraite. La convention de fiducie prévoit que le produit de la vente d'actions en fiducie sera retenu et appliqué à la réduction des déficits de solvabilité futurs des régimes de retraite, s'il en est.

En novembre 2021, Air Canada a annoncé que les syndicats canadiens représentant des groupes de ses employés et Pionniers d'Air Canada ont conclu une entente de principe visant à permettre certains autres emplois du produit des actions. En avril 2026, les conditions relatives à la conclusion de cette entente de principe ont été remplies, y compris la production de documents définitifs et l'obtention de toutes les approbations requises. Par conséquent, la fiducie commencera graduellement à vendre des actions jusqu'à la fin de 2037 et le produit net de cette vente servira au versement de sommes forfaitaires aux retraités admissibles ainsi qu'au financement d'indemnités de départ volontaire à des employés syndiqués ayant une certaine ancienneté et à des employés non syndiqués, exclusion faite de la haute direction, en poste au Canada.

Au deuxième trimestre de 2026, Air Canada a comptabilisé un coût des services passés de 167 M\$ en raison des sommes forfaitaires qui seront versées aux retraités à des intervalles déterminés, toute distribution finale devant être versée au plus tard en 2037. De plus, des indemnités de départ volontaire à des employés syndiqués ont été annoncées en juin 2026; une charge de 41 M\$ a été comptabilisée au deuxième trimestre de 2026. Ces charges ont été contrebalancées par un profit correspondant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Le produit de la vente de ces actions servira au financement des indemnités de départ volontaire et au versement initial de 100 M\$ aux retraités en 2026.

4. DETTE À LONG TERME ET OBLIGATIONS LOCATIVES

	Échéance	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	30 juin 2026 (en millions de dollars canadiens)	31 décembre 2025 (en millions de dollars canadiens)
Financement d'appareils				
Financement en dollars américains à taux fixe	2026 – 2030	4,53	1 758 \$	2 138 \$
Financement en dollars américains à taux variable	2027	6,22	168	192
Financement en dollars canadiens à taux fixe	2030	3,67	100	131
Financement en dollars canadiens à taux variable a)	2036 – 2038	4,01	510	227
Financement en yens japonais à taux fixe	2027	1,84	103	103
Facilité de crédit en dollars canadiens	2028	1,21	1 193	1 172
Billets garantis de premier rang – en dollars canadiens	2029	4,63	2 000	2 000
Billets garantis de premier rang – en dollars américains	2026	3,88	1 703	1 647
Facilité de crédit sur billets garantis de premier rang – en dollars américains b)	2031	5,42	1 913	1 554
Dettes à long terme		4,16	9 448	9 164
Obligations locatives				
Appareils d'Air Canada	2026 – 2037	5,79	2 231	1 591
Appareils du transporteur régional	2027 – 2035	5,37	710	446
Terrains et immeubles	2026 – 2078	5,14	434	435
Obligations locatives		5,62	3 375	2 472
Dettes totales et obligations locatives, compte non tenu de la tranche non amortie des coûts d'émission des titres de créance et des escomptes		4,54	12 823	11 636
Tranche non amortie des coûts d'émission des titres de créance et des escomptes			(29)	(60)
Dettes totales et obligations locatives			12 794	11 576
Partie courante – dette à long terme			(2 765)	(2 429)
Partie courante – appareils d'Air Canada			(503)	(454)
Partie courante – appareils du transporteur régional			(76)	(53)
Partie courante – terrains et immeubles			(33)	(31)
Total de la partie courante			(3 377)	(2 967)
Dettes à long terme et obligations locatives			9 417 \$	8 609 \$

Le tableau ci-dessus présente les modalités des instruments dont il est fait mention à la note 8 des états financiers consolidés annuels d'Air Canada pour l'exercice 2025.

Au 30 juin 2026, aucune somme n'avait été prélevée sur la facilité de crédit renouvelable d'Air Canada de 975 M\$ US échéant en 2029.

a) En octobre 2024, Air Canada a conclu une convention de facilité de crédit avec Exportation et développement Canada pour des prêts d'un montant maximal de 975 M\$ US afin de financer une partie du prix d'achat d'au plus 27 appareils A220-300 d'Airbus. En juin 2026, Air Canada a prélevé 291 M\$ aux termes de cette facilité pour financer six appareils A220 d'Airbus, qui avaient été livrés auparavant. Les prêts pour chacun des appareils ont une échéance de douze ans après la livraison. Les taux d'intérêt sont variables et correspondent au taux CORRA (taux moyen des opérations de pension à un jour) à terme, majorés d'une marge de 1,72 %. Le financement pour un maximum de 16 appareils A220 d'Airbus et un montant de 596 M\$ US demeurent disponibles sur cette facilité.

b) En janvier 2026, Air Canada a procédé à une révision du taux de son emprunt à terme B en dollars américains, ce qui a réduit le taux d'intérêt de 25 points de base, à un taux d'intérêt de 1,75 % de plus que le taux SOFR (taux des emprunts garantis à un jour), et augmenté le prêt de 200 M\$ US, le faisant passer à 1,354 G\$ US. Air Canada a comptabilisé une perte aux règlements de dette de 56 M\$ au titre de la radiation des éléments différés non amortis relativement à cette transaction.

Air Canada a comptabilisé les charges d'intérêts suivantes :

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Intérêts sur la dette	113 \$	133 \$	231 \$	275 \$
Intérêts sur les obligations locatives				
Appareils d'Air Canada	29	15	55	45
Appareils des transporteurs régionaux	10	10	20	15
Terrains et immeubles	6	10	11	11
Charges d'intérêts	158 \$	168 \$	317 \$	346 \$

L'état consolidé des résultats contient les montants suivants liés à des contrats de location qui n'ont pas été comptabilisés comme des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Contrats de location à court terme	3 \$	3 \$	6 \$	6 \$
Paiements de loyers variables non pris en compte dans les obligations locatives	17	17	34	35
Charge relative aux contrats de location (prise en compte dans les autres charges d'exploitation)	20 \$	20 \$	40 \$	41 \$

Les paiements au titre des obligations locatives ont donné lieu à des sorties de trésorerie totales de 175 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2026 (367 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2026; 200 M\$ et 385 M\$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025), dont 130 M\$ représentent des remboursements de capital (281 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2026; 165 M\$ et 314 M\$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025).

Analyse des échéances

Le tableau ci-après présente les obligations de remboursement du capital et des intérêts au 30 juin 2026 sur la dette à long terme et les obligations locatives. Les montants en dollars américains sont convertis au taux à la clôture du 30 juin 2026 de 1,42 \$ CA.

Capital (en millions de dollars canadiens)	Reste de 2026	2027	2028	2029	2030	Par la suite	Total
Obligations au titre de la dette à long terme ¹⁾	1 989 \$	1 124	1 417	2 348	490	2 160	9 528
Appareils d'Air Canada	305	386	332	247	232	729	2 231
Appareils des transporteurs régionaux	41	67	68	70	71	393	710
Terrains et immeubles	16	33	32	25	22	306	434
Obligations locatives	362 \$	486	432	342	325	1 428	3 375
Total de la dette à long terme et des obligations locatives	2 351 \$	1 610	1 849	2 690	815	3 588	12 903

Intérêts (en millions de dollars canadiens)	Reste de 2026	2027	2028	2029	2030	Par la suite	Total
Obligations au titre de la dette à long terme ¹⁾	195 \$	311	251	233	123	89	1 202
Appareils d'Air Canada	62	103	83	64	49	127	488
Appareils des transporteurs régionaux	18	33	30	26	22	53	182
Terrains et immeubles	11	20	18	17	16	186	268
Obligations locatives	91 \$	156	131	107	87	366	938
Total de la dette à long terme et des obligations locatives	286 \$	467	382	340	210	455	2 140

1) Le solde du capital complet de 1 273 M\$ de la facilité de crédit non garantie exigible en 2028 est pris en compte.

Dans le tableau ci-dessus, les obligations de remboursement du capital ne tiennent pas compte des escomptes et des frais de transaction de 29 M\$ qui sont portés en diminution de la dette à long terme et des obligations locatives dans l'état consolidé de la situation financière.

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Les informations sur la variation des passifs pour lesquels les flux de trésorerie ont été classés dans les activités de financement sont présentées dans le tableau des flux de trésorerie ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	Flux de trésorerie				Variations sans effet sur la trésorerie			30 juin 2026
	31 mars 2026	Emprunts	Remboursements	Frais de financement	Ajustements liés au change	Amortissement des frais de financement et autres ajustements	Nouvelles obligations locatives (contrats nouveaux et renouvelés)	
Dette à long terme	9 204 \$	291 \$	(167) \$	- \$	109 \$	11 \$	- \$	9 448 \$
Appareils d'Air Canada	1 973	-	(102)	-	46	-	314	2 231
Appareils des transporteurs régionaux	719	-	(20)	-	14	-	(3)	710
Terrains et immeubles	438	-	(8)	-	1	-	3	434
Obligations locatives	3 130	-	(130)	-	61	-	314	3 375
Tranche non amortie des coûts d'émission des titres de créance	(33)	-	-	-	-	4	-	(29)
Total des passifs liés aux activités de financement	12 301 \$	291 \$	(297) \$	- \$	170 \$	15 \$	314 \$	12 794 \$

(en millions de dollars canadiens)	Flux de trésorerie				Variations sans effet sur la trésorerie			30 juin 2026
	1 ^{er} janv. 2026	Emprunts	Remboursements	Frais de financement	Ajustements liés au change	Amortissement des frais de financement et autres ajustements	Nouvelles obligations locatives (contrats nouveaux et renouvelés)	
Dette à long terme	9 164 \$	569 \$	(522) \$	- \$	186 \$	51 \$	- \$	9 448 \$
Appareils d'Air Canada	1 591	-	(221)	-	72	-	789	2 231
Appareils des transporteurs régionaux	446	-	(42)	-	24	-	282	710
Terrains et immeubles	435	-	(16)	-	1	-	14	434
Obligations locatives	2 472	-	(279)	-	97	-	1 085	3 375
Tranche non amortie des coûts d'émission des titres de créance	(60)	-	-	(4)	-	35	-	(29)
Total des passifs liés aux activités de financement	11 576 \$	569 \$	(801) \$	(4) \$	283 \$	86 \$	1 085 \$	12 794 \$

5. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat comptabilisé dans l'état consolidé des résultats est présenté ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat exigibles	(32) \$	14 \$	(72) \$	1 \$
Recouvrement d'impôts sur le résultat différés	170	69	135	147
Recouvrement d'impôts sur le résultat	138 \$	83 \$	63 \$	148 \$

Le recouvrement (la charge) d'impôts sur le résultat comptabilisé à chaque période intermédiaire repose sur la meilleure estimation du taux d'imposition moyen pondéré du résultat annuel attendu pour l'exercice complet.

Le taux d'imposition d'Air Canada prescrit par la loi s'établit à 26,53 % pour le semestre clos le 30 juin 2026 (26,49 % pour le semestre clos le 30 juin 2025).

L'impôt sur le résultat comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est présenté ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel (montant net)				
– (Charge) d'impôts sur le résultat exigibles	(1) \$	(2) \$	(2) \$	(2) \$
– (Charge) d'impôts sur le résultat différés	(167)	(32)	(180)	(42)
Dérivés liés au carburant désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
– Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat différés	76	(6)	11	(6)
(Charge) d'impôts sur le résultat	(92) \$	(40) \$	(171) \$	(50) \$

6. CAPITAL-ACTIONS

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

En novembre 2025, Air Canada a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (« TSX ») de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités lui permettant de racheter aux fins d'annulation, conformément aux règles de la TSX, au cours de la période du 7 novembre 2025 au 6 novembre 2026, jusqu'à 29 557 428 actions, soit environ 10 % du flottant de ses actions en date du 24 octobre 2025.

Au deuxième trimestre de 2026, Air Canada a racheté aux fins d'annulation 6 723 259 actions à un coût moyen de 18,61 \$ l'action pour une contrepartie globale de 125 M\$ (14 516 991 actions à un coût moyen de 18,39 \$ l'action pour une contrepartie globale de 267 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2026). L'excédent du coût sur la valeur comptable de 73 M\$ et l'impôt sur le rachat d'actions de 2 M\$ ont été imputés au poste « Bénéfices non répartis » (155 M\$ imputés au poste « Bénéfices non répartis » et impôt sur le rachat d'actions de 5 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2026). En incluant les rachats effectués au quatrième trimestre de 2025, Air Canada a racheté aux fins d'annulation un total de 16 295 815 actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour 2025 et 2026.

Au premier trimestre de 2025, Air Canada a racheté aux fins d'annulation 15 504 742 actions pour une contrepartie totale de 315 M\$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente, qui avait été approuvée en novembre 2024, soit le nombre maximum de 35 783 842 actions pouvant être rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat. L'excédent du coût sur la valeur comptable de 196 M\$ et l'impôt sur le rachat d'actions de 6 M\$ ont été imputés au poste « Bénéfices non répartis (déficit) ».

Offre publique de rachat importante

En mai 2025, Air Canada a annoncé une offre publique de rachat importante (l'« offre ») aux termes de laquelle Air Canada a offert de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 500 M\$ de ses actions.

En réponse à l'offre, environ 26,8 millions d'actions ont été valablement déposées, sans que leur dépôt ne soit révoqué, au moyen de dépôts aux enchères à un prix égal ou inférieur à 18,80 \$ ou de dépôts aux prix de rachat. Comme l'offre a été sursouscrite, environ 99,14 % des actions valablement déposées ont été reprises par Air Canada, outre les « lots irréguliers », auxquels ne s'applique pas la réduction proportionnelle. Le 25 juin 2025, Air Canada avait racheté, aux fins d'annulation, 26 595 744 actions au prix de 18,80 \$ l'action, pour une contrepartie totale de 500 M\$. L'excédent du coût sur la valeur comptable de 294 M\$ et l'impôt sur le rachat d'actions de 10 M\$ ont été imputés au poste « Déficit ».

7. BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION

Le tableau qui suit présente le calcul du bénéfice par action – résultat de base et dilué.

(en millions, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Numérateur :				
Bénéfice net (perte nette) de la période :	(178) \$	186 \$	(130) \$	84 \$
Effet de la conversion présumée des billets convertibles	-	(13)	-	(49)
Retrancher l'effet antidilutif	-	-	-	-
Numérateur ajusté servant au calcul du bénéfice (de la perte) par action – résultat dilué	(178)	173	(130)	35
Dénominateur :				
Nombre moyen pondéré d'actions	283	323	288	326
Effet des titres potentiellement dilutifs :				
Options sur actions	1	-	1	-
Billets convertibles	-	18	-	18
Retrancher l'effet antidilutif	(1)	-	(1)	-
Dénominateur ajusté servant au calcul du bénéfice par action – résultat dilué	283	341	288	344
Bénéfice (perte) par action – résultat de base	(0,63) \$	0,58 \$	(0,45) \$	0,26 \$
Bénéfice (perte) par action – résultat dilué	(0,63) \$	0,51 \$	(0,45) \$	0,10 \$

Le calcul du bénéfice par action est effectué à partir de chiffres entiers, et non de millions arrondis. Il n'est donc pas possible de se servir des montants ci-dessus pour recalculer les valeurs par action.

Comme il est décrit à la note 8 des états financiers consolidés annuels d'Air Canada pour l'exercice 2025, les billets convertibles ont été réglés en trésorerie après être arrivés à échéance le 1^{er} juillet 2025. Une tranche de capital de 1 000 \$ US a donné droit à 65,1337 actions, et ce taux de conversion n'est plus utilisé pour calculer le bénéfice dilué par action, à l'exception du calcul effectué depuis le début de l'exercice pour la période allant jusqu'au 1^{er} juillet 2025.

8. ENGAGEMENTS EN CAPITAL

Les engagements en capital comprennent les livraisons futures d'appareils faisant l'objet de commandes fermes et les engagements relatifs à l'acquisition d'autres immobilisations corporelles. Le coût total estimatif des appareils repose sur leurs prix de livraison, qui comprennent les augmentations estimatives. Les montants en dollars américains sont convertis au taux à la clôture de 1,42 \$ CA le 30 juin 2026. Les engagements minimaux futurs en vertu de ces contrats sont présentés ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	Reste de 2026	2027	2028	2029	2030	Par la suite	Total
Engagements en capital	1 852 \$	3 022	1 730	1 511	1 331	3 247	12 693



9. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE

Se reporter également à la note 16 des états financiers consolidés annuels de 2025 pour de plus amples renseignements sur la stratégie de gestion du risque d'Air Canada.

Récapitulatif du profit (perte) sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Dérivé intégré sur billets convertibles	- \$	- \$	- \$	45 \$
Placements à court terme et à long terme	(6)	6	(3)	15
Profit (perte) sur les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur	(6) \$	6 \$	(3) \$	60 \$

Gestion du risque de change

Au premier trimestre de 2026, Air Canada a réduit sa couverture cible de dérivés sur devises, la faisant passer de 70 % à 60 % sur une période continue de 18 mois, en vue de gérer son exposition aux flux de trésorerie nets en dollars américains. Au 30 juin 2026, Air Canada avait en cours des contrats d'options sur devises et des contrats de swaps, échéant en 2026 et en 2027, visant l'achat à l'échéance de dollars américains au moyen de dollars canadiens relativement à 10 589 M\$ (7 452 M\$ US) à un taux moyen pondéré de 1,3763 \$ CA pour 1,00 \$ US (8 913 M\$ [6 495 M\$ US] au 31 décembre 2025 échéant en 2026 et en 2027, à un taux moyen pondéré de 1,3648 \$ CA pour 1,00 \$ US).

Les structures de couverture mises en place ont diverses caractéristiques d'évaluation des options, comme des conditions à barrière désactivante et le plafonnement des bénéfices et, compte tenu de la volatilité présumée qui est utilisée dans le calcul de la juste valeur, la juste valeur nette de ces contrats sur devises au 30 juin 2026 était de 158 M\$ avec position favorable à Air Canada (243 M\$ avec position favorable aux contreparties au 31 décembre 2025). Ces instruments dérivés n'ont pas été désignés comme couverture aux fins comptables et sont comptabilisés à la juste valeur. Pour le deuxième trimestre de 2026, Air Canada a enregistré un profit de change lié à ces dérivés de 147 M\$ (profit de 379 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2026; perte de 726 M\$ et de 721 M\$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025). Au deuxième trimestre de 2026, les contrats de dérivés de change ont été réglés en trésorerie pour une juste valeur nette de néant (22 M\$ avec position favorable aux contreparties pour le semestre clos le 30 juin 2026; 1 M\$ avec position favorable à Air Canada et 59 M\$ avec position favorable à Air Canada, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025).

Gestion du risque de prix du carburant

Au deuxième trimestre de 2026, des swaps de carburant d'aviation ont été réglés en trésorerie pour une juste valeur de 205 M\$ avec position favorable à Air Canada, ce qui a donné lieu à un profit de couverture de 205 M\$ comptabilisé dans la charge de carburant d'aviation (profit de 243 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2026; profit de 19 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025). Aucune inefficacité de la couverture n'a été comptabilisée.

Au 30 juin 2026, des swaps de carburant d'aviation d'une juste valeur de 48 M\$ avec position favorable aux contreparties étaient en cours et couvraient environ 17 % des achats de carburant d'aviation prévus pour le troisième trimestre de 2026, à un prix moyen de 0,8767 \$ US le litre de carburant d'aviation.

Justes valeurs des instruments financiers inscrits à l'état consolidé de la situation financière

En raison de l'échéance très rapprochée ou à court terme qui les caractérise, les instruments financiers inscrits à titre d'actifs et de passifs financiers courants à l'état consolidé de la situation financière, qui comprennent les créances clients et les dettes fournisseurs et charges à payer, ont une valeur comptable proche de leur juste valeur. Les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les placements à long terme sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et sont par conséquent constatés à la juste valeur. Un montant de 188 M\$ est inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie au titre des fonds détenus en fiducie par Vacances Air Canada conformément aux exigences de la réglementation encadrant les produits perçus d'avance par les voyageurs (333 M\$ au 31 décembre 2025).

Les valeurs comptables des dérivés sont égales à leur juste valeur, qui est basée sur le montant auquel ils pourraient être réglés étant donné les taux d'intérêt en vigueur sur le marché estimés au 30 juin 2026.

La direction a estimé la juste valeur de sa dette à long terme au moyen de techniques d'évaluation dont les flux de trésorerie actualisés, en tenant compte des informations du marché disponibles et des valeurs négociées le cas échéant, des taux d'intérêt en vigueur sur le marché, des conditions liées à des garanties éventuelles, des conditions actuelles des marchés du crédit et de l'estimation la plus récente des marges de crédit applicables à Air Canada selon des opérations récentes. D'après les données non observables importantes (niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs), la juste valeur estimative de la dette se chiffre à 9 358 M\$ comparativement à sa valeur comptable de 9 448 M\$.

Le tableau qui suit présente les évaluations à la juste valeur inscrites à l'état consolidé de la situation financière, classées en fonction de l'importance des données d'entrée utilisées pour effectuer les évaluations. Aucune modification n'a été apportée aux classements ou aux méthodes d'évaluation de la juste valeur par rapport à ceux présentés à la note 16 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice 2025. Il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours du semestre clos le 30 juin 2026.

		Évaluations à la juste valeur à la date de clôture, d'après ce qui suit :		
(en millions de dollars canadiens)	30 juin 2026	Cours sur des marchés actifs pour des actifs identiques (niveau 1)	Autres données observables importantes (niveau 2)	Données non observables importantes (niveau 3)
Actifs financiers				
Titres détenus à des fins de transaction				
Équivalents de trésorerie	496 \$	- \$	496 \$	- \$
Placements à court terme	2 494	-	2 494	-
Placements à long terme	513	-	513	-
Placement en titres de capitaux propres dans Chorus	54	54	-	-
Instruments dérivés				
Dérivés de change	170	-	170	-
Total	3 727 \$	54 \$	3 673 \$	- \$
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Dérivés de change	12	-	12	-
Dérivés liés au carburant	48	-	48	-
Total	60 \$	- \$	60 \$	- \$

Les actifs financiers détenus par des établissements financiers sous forme de trésorerie et de liquidités soumises à restrictions sont exclus du tableau de classement des évaluations à la juste valeur ci-dessus du fait qu'ils ne sont pas évalués selon une méthode d'évaluation.

10. INFORMATIONS D'ORDRE GÉOGRAPHIQUE

Le rapprochement entre les montants globaux déclarés par région pour les produits passages et fret et les montants applicables de l'état consolidé des résultats s'établit comme suit :

Produits passages (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Lignes intérieures	1 505 \$	1 379 \$	2 723 \$	2 501 \$
Lignes transfrontalières	1 075	961	2 045	1 952
Lignes transatlantiques	1 821	1 644	2 895	2 583
Lignes transpacifiques	783	702	1 497	1 333
Autres	392	345	1 208	993
	5 576 \$	5 031 \$	10 368 \$	9 362 \$

Produits fret (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Lignes intérieures	48 \$	27 \$	87 \$	53 \$
Lignes transfrontalières	13	14	26	29
Lignes transatlantiques	106	89	194	178
Lignes transpacifiques	111	85	186	161
Autres	47	38	91	82
	325 \$	253 \$	584 \$	503 \$

Les produits passages et fret correspondent aux produits tirés des vols ayant leurs points de départ et de destination dans un pays ou une région déterminée. Les produits tirés des lignes transatlantiques concernent les vols transocéaniques ayant leurs points de départ et de destination principalement en Europe, en Inde, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Les produits tirés des lignes transpacifiques concernent les vols transocéaniques ayant leurs points de départ et de destination principalement en Asie et en Australie. Les autres produits passages et fret concernent les vols ayant leurs points de départ et de destination principalement en Amérique centrale et du Sud, dans les Caraïbes et au Mexique.

11. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le tableau ci-après présente une ventilation des autres charges d'exploitation pour les périodes indiquées.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Services d'escale	147 \$	145 \$	292 \$	280 \$
Frais d'équipage	98	86	183	165
Location et entretien d'immeubles	85	76	182	155
Frais et services divers	95	78	155	139
Autres frais résiduels	235	220	498	473
	660 \$	605 \$	1 310 \$	1 212 \$

Au deuxième trimestre de 2026, une provision de 28 M\$ a été comptabilisée dans les frais et services divers en raison d'une question juridique et une charge d'intérêts connexe de 41 M\$ a été comptabilisée dans les charges autres que d'exploitation.

12. CESSIION-BAIL D'ACTIFS

Au deuxième trimestre de 2026, Air Canada a conclu des opérations de cession-bail pour un produit total de 218 M\$ (501 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2026), ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit à la vente de 36 M\$ (82 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2026).

13. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Investissement minoritaire dans Aéroplan

Le 11 août 2026, Air Canada a annoncé que des fonds gérés par Blackstone et La Caisse, ainsi que d'autres grandes institutions canadiennes, font un investissement minoritaire en actions de 2,5 G\$ dans Aéroplan inc. Aux termes de l'opération, le groupe d'investisseurs acquiert une participation de 25 % ne donnant pas le contrôle dans Aéroplan. Air Canada conservera une participation de 75 % et continuera de contrôler les activités, l'orientation stratégique et la gestion quotidienne d'Aéroplan.

Air Canada continuera de consolider Aéroplan dans ses états financiers consolidés, et cet investissement sera présenté dans les capitaux propres comme une participation ne donnant pas le contrôle. Cet investissement comprend des protections pour investisseur minoritaire.

Les investisseurs auront le droit de participer aux distributions d'Aéroplan, selon les modalités et au moment où elles seront déclarées par son conseil d'administration, conformément à une politique de distribution convenue.

Air Canada a également le droit de racheter la participation du groupe d'investisseurs dans Aéroplan entre le cinquième et le huitième anniversaire de la clôture de l'opération, et lorsque surviennent des événements spécifiques. Le prix de rachat sera établi selon une formule convenue qui procure aux investisseurs un taux de rendement interne de 6,5 %, calculé déduction faite de toutes les distributions.